

# STANDARD & POOR'S

21-25 Rue Balzac  
75406 Paris Cedex 08

## Communiqué de presse

Standard & Poor's Paris  
Le 1<sup>er</sup> mai 2003

**Contacts :**

Alexandra Dimitrijevic, Paris + 33 (0)1 44 20 66 63  
Christian Esters, Francfort +49 69 339 99 242

**Contact presse :**

Claude Chaubet-Bride, Paris + 33 (0)1 44 20 66 57

### CANTON DE VAUD

#### • Attribution de note

**Canton de Vaud**

**Note S&P (LT) :**

Note de référence

A

**Perspective :**

stable

**Standard & Poor's attribue la note de référence à long terme « A » au Canton de Vaud.  
La perspective est stable.**

**La note « A » attribuée au Canton de Vaud reflète :**

- le tissu économique diversifié du Canton et ses bonnes perspectives de croissance ;
- la volonté affichée par le Gouvernement d'améliorer les équilibres budgétaires du Canton ;
- des sources de revenus variées et dynamiques.

**Toutefois, la note reflète également :**

- un résultat de fonctionnement et une capacité d'autofinancement particulièrement faibles, sur une base de comparaison nationale et internationale ;
- un niveau de dette directe qui s'est fortement accru en 2002 et 2003 à la suite de la recapitalisation par le Canton de la Banque Cantonale Vaudoise (A-/sous surveillance négative) ;
- des engagements importants liés au mécanisme de garantie du fonds de pension du Canton.

Situé dans l'Arc Lémanique, l'une des régions les plus dynamiques de Suisse, le Canton de Vaud bénéficie d'une économie relativement riche, avec un revenu cantonal par habitant légèrement supérieur à la moyenne nationale. Le tissu économique vaudois est caractérisé par la prépondérance d'un secteur tertiaire diversifié. Le secteur industriel occupe un poids plus modeste mais est spécialisé dans des activités à haute valeur ajoutée. La présence d'un secteur éducatif et de recherche important et réputé a permis au Canton de Vaud de développer une spécialisation dans le secteur des hautes technologies, et notamment les biotechnologies. Le Canton attire également des sociétés multinationales importantes, qui

*Standard & Poor's s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations nominatives que vous lui communiquerez.*

*Vous pouvez à tout moment exiger que soient rectifiées ou effacées les informations vous concernant.*

*Pour plus d'information allez sur le site, <http://www.mcgraw-hill.com/privacy.html>*

*Contact : Sophie Ryan, Tél : +33 (0)1 44 20 67 08 [sophie\\_ryan@standardandpoors.com](mailto:sophie_ryan@standardandpoors.com)*

**Ce communiqué est disponible sur le site [www.standardandpoors.fr](http://www.standardandpoors.fr)**

contribuent au développement de l'emploi local.

Le plan financier du Gouvernement vaudois pour la période 2003-2007 prévoit une amélioration des performances budgétaires du Canton, et les comptes de fonctionnement après amortissement devraient atteindre l'équilibre d'ici à 2007. Le niveau particulièrement faible de la marge brute de l'Etat de Vaud, et par conséquent, de sa capacité d'autofinancement, s'explique notamment par une pression démographique importante et une maîtrise insuffisante en matière de dépenses, et en particulier de subventions. L'amélioration des performances financières du Canton devrait donc passer par une maîtrise renforcée des coûts, et également par une participation accrue des communes au financement de certaines dépenses.

Le niveau d'endettement du Canton devrait se stabiliser après une forte augmentation en 2002 et 2003, liée au soutien apporté par l'Etat de Vaud à la Banque Cantonale Vaudoise, à travers deux augmentations de capital pour un total de 1,85 milliard de francs suisses. Le niveau de la dette du Canton devrait représenter plus de 150 % des recettes de fonctionnement fin 2003 (contre 127 % fin 2001), ce qui est élevé sur une base de comparaison nationale et internationale.

Enfin, le déficit actuariel de la Caisse de pension du Canton a fortement augmenté au cours des deux dernières années avec la chute des marchés boursiers et le Canton pourrait devoir alimenter la Caisse dès l'exercice 2004, en raison de la garantie d'un taux de rendement de 4 % qu'il a accordée. Des mesures structurelles devraient donc être prises, afin de réduire le poids des engagements du Canton dans ce domaine.

### **Perspective : stable**

La mise en place d'un système efficace de maîtrise des coûts devrait permettre au Canton d'améliorer progressivement sa capacité d'autofinancement et stabiliser le niveau de sa dette, malgré l'impact attendu du ralentissement économique sur les recettes fiscales.

*Standard & Poor's s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations nominatives que vous lui communiquez.*

*Vous pouvez à tout moment exiger que soient rectifiées ou effacées les informations vous concernant.*

*Pour plus d'information allez sur le site, <http://www.mcgraw-hill.com/privacy.html>*

*Contact : Sophie Ryan, Tél : +33 (0)1 44 20 67 08 [sophie\\_ryan@standardandpoors.com](mailto:sophie_ryan@standardandpoors.com)*

**Ce communiqué est disponible sur le site [www.standardandpoors.fr](http://www.standardandpoors.fr)**